

Nom et coordonnées de l'école :

Ecole de Lugos

20 rue des Ecoles

33830 LUGOS

Commune : LUGOS

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉCOLE N 1 en date du 08/11/2022

PRÉSENTS :

-Mme Joachim (directrice)

-Mme Navarro, Mme Marimbordes et Mme Vannicatte et Mr Navarro (enseignants)

-Mme Tostain (maire)

-Mme Verfaillie, Mr Rico-Sanz, Mr Contois et Mr Bertin-Guyon (représentants des parents d'élèves)

EXCUSÉS :

-Mme Hammel, Mme Baleste et Mr Bodier (enseignants)

-Mme Genot, Mme Ghomriche, Mme Conesa (représentants des parents d'élèves)

-Mme Dufaure-Martin (adjointe au maire)

HORAIRE DE DÉBUT DE SÉANCE : 17h00

ORDRE DU JOUR :

-Point sur les effectifs : 132 élèves répartis de la façon suivante :

Effectifs et répartition

Mme Baleste	11 PS + 6 MS + 1 GS	18
Mme Navarro	6 MS- 15 GS	21
Mme Joachim	13 CP – 7 CE1	23
Mme Marimbordes	13 CE1 + 9 CE2	22
Mme Vannicatte	13 CE2 + 11 CM1	24
Mr Navarro	5 CM1- 19 CM2	24
	Total	132

-2 enseignants complètent le temps des enseignants :

- à temps partiel (Mme Baleste, Mme Marimbordes et Mme Vannicatte) : Mme Hammel
- en direction d'école (tous les mardis et 1 vendredi par mois) : Mr Bodier. Mme Joachim bénéficie d'une augmentation du temps de décharge depuis cette année (1 journée en plus par mois).

EDUCATION NATIONALE

I) Fonctionnement de l'école

a) **Règlement intérieur** : Pas de changement cette année.

-Questions de parents concernant les ballons dans la cour de récréation : trop d'accidents ? Possibilité de prêts de ballon par l'école ? Limitation des ballons apportés par les enfants ? Après discussion avec l'ensemble des membres du conseil, il a été acté plusieurs règles à respecter pendant le temps scolaire et périscolaire : une zone de la cour sera destinée aux jeux de balle au pied et les ballons apportés par les enfants devront être en mousse ou en plastique. De plus, les enseignants rachèteront des ballons grâce à la coopérative scolaire. D'autres jeux (cordes...) vont aussi être mis à disposition pour diversifier les jeux de cour. Des filets pourraient être installés pour éviter que les ballons ne passent au-dessus des murs de la cour car certains ballons ne sont pas renvoyés quand ils sortent de l'enceinte de l'école.

b) Sécurité à l'école

➤ **Protocole sanitaire** : Niveau en dessous du niveau 1. L'Inspection Académique nous demande de faire remonter les cas de covid par une enquête hebdomadaire. Nous avons eu quelques cas depuis la rentrée qui n'ont pas affecté beaucoup l'école.

-Questions de parents : Les entrées et sorties échelonnées instaurées pour des raisons sanitaires sont contraignantes pour les parents et ne sont plus utiles. Cela provoque une attente trop longue pour certains parents et enfants quand il y a plusieurs enfants dans une famille, et on constate un engorgement du parking. Peut-on revenir à l'ancien système ?

L'équipe enseignante convient que cet échelonnement n'a plus d'utilité sanitaire. Les enfants pourront donc arriver entre 8h20 et 8h30 sans créneau imposé en maternelle et en élémentaire. Par contre, en fin de journée, du côté du nouveau bâtiment, l'échelonnement est indispensable car 3 classes ne peuvent pas sortir en même temps à la porte de la salle de motricité. Certains parents expliquent que le parking sera peut-être moins engorgé avec le retour à ce système moins contraignant. Mme Tostain en profite pour rappeler que le stationnement sur la route départementale (rue des Ecoles en direction de la mairie) est très dangereux car cela masque le passage piéton et d'éventuels enfants qui traversent. Elle explique aussi que les entrées des élèves en maternelle seront un jour peut-être plus rapide si les inscriptions à la cantine se font par les parents au préalable (une inscription au trimestre, au mois... est envisagée par la commune).

➤ **Incendie** : 2 exercices par an : Le lieu de regroupement est sur le parking du personnel derrière la petite cour de la maternelle (1^{er} exercice fait le 30 septembre 2022).

➤ **Plan Particulier de Mise en Sécurité** : Le PPMS (plan particulier de mise en sécurité) est un plan permettant de mettre les élèves et les personnels à l'abri en cas de danger venant de l'extérieur :

-1^{er} cas : (tempête, feux de forêt, pollution chimique) : lieu de regroupement en salle de motricité pour les 3 classes du nouveau bâtiment et garderie pour les 3 classes d'élémentaires du vieux bâtiment. L'exercice sera réalisé en janvier.

-2^{ème} cas : Intrusion : Il faut s'échapper en priorité car très peu de lieux dans l'école sont suffisamment clos pour être en sécurité pour se cacher. L'exercice a été réalisé le 18 octobre 2022.

➤ **Nouveau protocole concernant les chocs de la tête**

-Ce protocole mis en place par le SAMU 33 et le centre 15 en lien avec l'Education Nationale récapitule les symptômes (affiche jointe) pour lesquels un appel au 15 est conseillé. Celui-ci déclenche un soin immédiat ou juste un conseil de surveillance → fiche (jointe) à remplir par l'adulte de l'école pour prévenir les parents. Ce protocole a été transmis en mairie pour que tous les adultes aient le même réflexe tout au long de la journée.

➤ **Lutte contre le harcèlement en milieu scolaire**

La prévention et la lutte contre le harcèlement s'inscrivent pleinement dans les ambitions de la loi du 22 mars 2022 qui prévoit que « *les établissements d'enseignement scolaire publics et privés prennent les mesures appropriées visant à lutter contre le harcèlement dans le cadre scolaire* ».

Les enseignants de l'école bénéficieront cette année d'un volume de 9h de formation pour se former à la lutte contre le harcèlement.

-Actions :

- ❖ Signature de la charte du programme pHARe (programme national de lutte contre le harcèlement à l'école) **par les directeurs**
- ❖ Mettre en place collectivement un plan de prévention et un protocole de traitement des situations de harcèlement qui sera présenté en conseil d'école (à venir)
- ❖ participer aux trois temps forts du programme pHARe : Journée de lutte contre le harcèlement (les classes d'élémentaire autour du 10 novembre), Safer Internet Day le 8 février pour sensibiliser les jeunes aux usages du numérique, et Concours NAH (Prix « Non au Harcèlement » : création d'une affiche ou d'une vidéo) ;

-**Judi 10 novembre** : Journée de lutte contre le harcèlement pour les élèves d'élémentaire → vidéos et séances mises à disposition des enseignants par l'Education Nationale, qui amènent une réflexion en Education Morale et civique.

c) Hygiène à l'école

-Le ménage est toujours effectué par une société extérieure. Après beaucoup de turn over au début, le personnel est stable et efficace. A la demande des enseignants, les tableaux blancs en élémentaire sont nettoyés une fois par semaine (personnel communal).

d) Budgets municipaux

-Pour l'année 2022, le budget fourniture est de 6000€. Comme chaque année, le budget est partagé entre chaque classe et il y a également une part pour la direction d'école (feuilles, matériel pour la direction...). Augmentation du budget par rapport à 2021 (500€) mais dans le même temps il y a eu une hausse importante de certains produits, notamment le papier.

e) Fonctionnement et état financier de l'année n-1 de la coopérative

-La coopérative est gérée par un mandataire (Mme Joachim) et un adjoint (Mr Navarro). Les rentrées d'argent sont de 2 ordres : les cotisations des parents en début d'année et les photographies scolaires. Les enseignants sont remboursés des achats pour leur classe sur présentation d'une facture (achats de livres, d'ingrédients, abonnements à des magazines et livres...). Au mois de septembre, on clôture les comptes de l'année précédente et il y a une vérification des comptes par un ou plusieurs parents.

-Année précédente : Total des charges (sorties) : 8426€, Total des produits (entrées) : 7752€. L'année redémarre avec : 1139€. Beaucoup de mouvements d'argent l'année derrière liés à la classe de neige (participation des parents).

II) Communication

a) Projets de classe

❖ Mini-concerts (orchestre symphonique de Gironde) :

-Classe PS-MS et CP-CE1 : « Hansel et Gretel » le jeudi 15 décembre (matin) à l'Olympia d'Arcachon.

-Classe MS-GS et CE1-CE2 : « La flûte enchantée » le 20 février à 14h au théâtre Fémina à Bordeaux (après-midi) à compléter le matin par une visite de musée.

❖ Nettoyons la nature : fin septembre. Les ambassadeurs du tri de la CDC ont pris contact pour leur intervention auprès des élèves. Nous avons décliné l'offre car nous avons eu la formation l'an dernier. Mme Tostain nous informe que la CDC proposera prochainement une sensibilisation au cycle de l'eau auprès des écoles. Le tri des déchets à l'école est évoqué par les enseignants afin que les différentes poubelles des classes partent bien dans les containers adaptés. Mme Tostain explique qu'une valorisation des déchets des écoles est en discussion au niveau de la CDC.

❖ Projet Waterfamily : La Water Family est une **association d'éducation à l'environnement** (rôle de l'océan et interaction océan / terre) qui, depuis 2009, crée des contenus pédagogiques et les anime en classe lors d'une intervention de 3 heures. En 3h, l'association propose un module pédagogique et ludique pour sensibiliser les enfants sur les enjeux de la ressource « eau ». Cette intervention nous a été proposée par une mère d'élève, qui, par le biais de son travail auprès d'une marque de vêtements (partenaire de cette association), a proposé la candidature de l'école de Lugos, qui a été sélectionnée. Une animatrice est ainsi intervenue le mardi 8 novembre dans les classes de CE2-CM1 et de CE1-CE2.

❖ Projets avec le parc naturel régional des Landes de Gascogne : plusieurs classes s'étaient positionnées sur des projets mais, victime de son succès, le PNR a décidé d'accompagner seulement

la classe de CE2-CM1 (Mme Vannicatte) sur le projet Terre M'Eyre. Des interventions en classe sont prévues sur l'étude de La Leyre (faune, flore et pollution) et une sortie canoë (interventions + sortie gratuite sauf bus). Les enfants pour participer à la sortie canoë doivent obtenir le test d'aisance en milieu aquatique.

❖ **Festival du film d'animation « Les nuits magiques »** à Bègles (13 décembre à 14h) pour CE1-CE2 et CE2-CM1 : C'est un programme de six courts métrages d'une durée de 55 minutes. Les élèves votent pour décerner le Prix des Scolaires.

❖ **Projet de correspondance scolaire** : La classe CP-CE1 fait de la correspondance avec une classe de l'école de Lavignolle de Salles. Cette correspondance va se poursuivre tout au long de l'année et une rencontre est prévue en fin d'année.

❖ **Piscine** :

-10 séances pour le groupe 1 : 22 septembre au 8 décembre 2022 (CE2-CM1 et CM1-CM2)

-12 séances pour le groupe 2 : 30 mars au 6 juillet 2023 (CP-CE1 et CE1-CE2)

Les séances durent maintenant 45mn. Le coût des séances de piscine pour l'année s'élève à 4620€ pour les 4 classes d'élémentaire et il faut rajouter les trajets en bus.

❖ **Les festivités de Noël** :

➤ Après-midi festif à l'école le jeudi 15 décembre : Goûter l'après-midi avec passage du Père Noël et distribution des petits cadeaux (livres : les enseignants choisissent les livres offerts). Les enseignants demandent que les livres puissent être choisis l'année prochaine dans une librairie locale qui propose des livres méconnus du grand public et parfois d'éditeur et d'auteur locaux. Il est convenu de se rapprocher de cette librairie en début d'année scolaire pour anticiper suffisamment tôt sur les festivités de Noël.

➤ Spectacle financé par l'AAPEL : Vendredi 16 décembre après-midi.

➤ Les enseignants mentionnent un nombre d'activités important (spectacle + goûter) qui vont occuper 2 après-midi consécutives sur le temps scolaire dans la dernière semaine. Il est un peu tard pour tout réorganiser cette année, mais ils demandent à redéfinir avec la mairie et l'AAPEL l'organisation des festivités de Noël pour l'année 2023.

-AAPEL va organiser également un samedi festif, couplé avec le marché de Noël (organisé par la commune) et une vente de sapins de Noël.

b) Matériel

➤ Pour tous :

-Le nouveau photocopieur a été installé début septembre par « BTS informatique » : copieur en couleur,

liaison de tous les ordinateurs des classes élémentaires avec le copieur permettant de faire des copies à distance et des scans du copieur vers n'importe quel ordinateur.

-Un tableau sur roulettes a été acheté pour la classe de CP-CE1 pour une question pratique d'enseignement dans une classe à 2 niveaux.

-Transfert de logiciel entre l'ancien ordinateur et le nouveau pour la gestion du TBI chez Mr Navarro. Mr Contois avait proposé de venir en aide à Mr Navarro pour le transfert du logiciel donc le problème a été réglé en juin juste après le conseil d'école.

-Les enseignants redemandent l'installation d'un téléphone entre les classes de Mmes Vannicatte et Marimbordes.

-Des petits meubles ont été commandés pour les classes de Mme Marimbordes et Mme Baleste.

❖ Demandes :

-Dans la cour des élémentaires, les élèves sont en demande de tables et chaises pour avoir un endroit où dessiner et éventuellement un accès à la bibliothèque sur la pause méridienne pour jouer calmement, dessiner, lire). Pour l'instant le temps a été clément expliquant que les élèves jouaient dehors. Mme Tostain doit voir avec le personnel communal.

-Mme Joachim demande un crochet pour le portail principal afin de pouvoir l'accrocher en position ouverte car actuellement il se referme tout seul.

-Mme Vannicatte demande une étagère pour sa classe.

-Les enseignants côté maternelle réexpliquent la dangerosité de la fontaine à eau dans les toilettes : les boutons poussoirs pivotent et il y a un risque de chute.

-Les températures côté vieux bâtiment sont élevées et les thermostats bloqués ne permettent pas de régler la température dans les classes.

-Mr Rico-Sanz, enseignant dans le secondaire et détenteur du diplôme de formation aux premiers secours propose de former les enseignants et peut également enseigner « les gestes qui sauvent » aux élèves de Cycle 3.

IV) Parcours de l'élève

a) Dispositifs d'aide (APC...)

-Les Activités Pédagogiques Complémentaires sont remises en place dans chaque classe avec 2 créneaux par semaine par classe.

-Devoirs faits et devoirs surveillés :

❖ Mr Navarro a proposé 2 fois par semaine (lundi-mardi) de l'aide à certains élèves dans le cadre du dispositif « devoirs faits » sur autorisation des parents. Etant donné qu'il est le seul enseignant volontaire, on a ciblé une aide pour les CM1-CM2 (15 enfants inscrits de fin septembre aux vacances d'octobre). Très contraignant car il faut faire selon le budget de l'Education Nationale.

b) Remédiation

-Stage de réussite : Cet été 1 stage de réussite a été organisé à l'école la dernière semaine du mois

d'aout. Il n'a concerné que les élèves de CM1-CM2 (24 au 30 août pour les CM2), pris en charge par Mr Navarro.

Fin du conseil d'école : 19h20

Présidente :

Mme Joachim

Secrétaire :

Mr Navarro